

**DELIBERATION**

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement  
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

*nombre de membres : 14*

*quorum : 8*

*titulaires présents : 9*

*pouvoir :*

*ayant pris part à la*

*délibération : 9*

*date de la convocation :*

15 mars 2022

**SEANCE DU 29 MARS 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 19 mars à dix huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la Mairie de Verdun, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

**2022/03 N°5**

**Objet de la Délibération :**  
**Affectation des résultats de  
l'exercice 2021**

Présents : Mme J.ANTOINE  
MM D.MOUSSA, S.OBARA, B.GILSON, J-P.COLIN, P.PICHAVANT,  
J-L.DURET, B.GOEURIOT, G.ROUARD  
Était excusés : Mme S.H.OLIVIER, J.RICHARD, M. P.DEHAND,  
Suppléants présents :

Pouvoirs :

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu l'adoption des comptes administratifs 2021 du budget principal et du budget annexe,

Considérant qu'en application des instructions budgétaires et comptables, il revient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité :

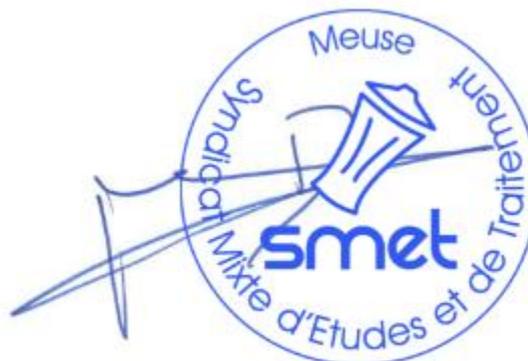
**DECIDE** que le résultat de fonctionnement à affecter est constitué comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement (budget annexe)	
Libellé	Montant
<b>1) Détermination du résultat de fonctionnement</b>	
Dépenses de fonctionnement	6 197 311.72
Recettes de fonctionnement	6 215 265.82
Résultat de fonctionnement de l'exercice	17 954.09
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	317 824.79
<b>Résultat de fonctionnement 2021 à affecter</b>	<b>335 778.35</b>

<b>2) Détermination du besoin en financement de la section d'investissement</b>	
Dépenses d'investissement	40 431.20
Recettes d'investissement	21 446.98
Résultat d'investissement de l'exercice	-18 984.22
Résultat d'investissement antérieur reporté	11 535.86
Résultat cumulé d'investissement 2021	<b>-7448.36</b>
<b>3) Reste à réaliser au 31/12/2021</b>	
Dépenses	60 000.00
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	<b>-60 000.00</b>
<b>4) Besoin de financement en investissement</b>	
Résultat d'investissement 2021	-7448.36
Solde des restes à réaliser	-60 000.00
<b>Total</b>	<b>-67 448.36</b>

**CHARGE** son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,  
Le Président,  
Dominique MOUSSA



**Rendue exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture de la Meuse le**

**Recours, informations des usagers.** Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de Nancy. Elles vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais d'un recours, etc. Adressées gratuitement sur simple demande, par lettre ou par téléphone au : Tribunal Administratif. de Nancy - 5, Place de la Carrière - C.O. N° 28 - 54036 NANCY Cedex - Tél. : 03.83.35.40.98